

Image not found or type unknown



Retraite carrière longue loi woerth

Par **CLOCLO**, le **09/12/2010 à 12:20**

Bonjour,
Je suis en 1954, j'ai travaillé en été en 1970. (1 trimestre) et j'ai commencé ma carrière en 1971. j'ai été au chômage 5 mois en 1974. avec la nouvelle loi de Woerth puis je partir à 60 ans - je ne trouve pas les décrets à ce sujet. Merci

Par **kingdom**, le **14/12/2010 à 23:28**

OUI vous aurez les conditions, par contre vous ne trouverez pas les décrets car ils ne sont encore parus